

Les nouvelles du Sud

Brest 2 Rue Amiral Nielly ☎ 02 98 05 12 93. Quimper 2 Av. Y. Thépôt, ☎ 02 98 53 04 16
sud.education29@laposte.net

Permanences :

Quimper, mardi 14H- 17H,
Brest, mardi 14H- 17H, jeudi 14H- 17H,

Compte rendu du Comité Technique Paritaire "Collège" du 17/09/2007 l'Inspection Académique (séance présidée par l'IA adjointe, Mme Fihl o)

1) Bilan de rentrée dans les collèges du Finistère : 130 élèves de moins que prévu (soit une baisse de 232 élèves, c'est surtout la 6^{ème} qui est touchée)

La moyenne nombre d'élèves par Division (dite E/D) est de 24,8 (contre 25,0 l'année dernière)

Aucun collège de dépasse un E/D de 30 ! (on se satisfait de peu l'IA)

Selon l'IA, dès que le E/D atteint 27 dans un collège, des moyens supplémentaires sont bloqués (NDLR : cela permet de créer une classe supplémentaire dans un niveau, mais les autres niveaux restent 28/30 par classe)

Quand le niveau 6^{ème} a un E/D supérieur 28, des moyens supplémentaires sont bloqués (NDLR : ce n'est pas forcément suffisant pour ouvrir une nouvelle classe, parfois à peine couvre que quelques heures de doublement)

Baisse importante des effectifs des collèges de la région brestoise. Les services de l'IA travaillent sur une explication avec

3 pistes : démographique, baisse du taux de redoublement, fuite CM2/6^{ème} (explication de cette fuite ? vers où ?)

Les situations de baisse d'effectifs engendrent des baisses de moyens. Or, les classes sont globalement très chargées, voir chargées au maximum (28 en 6^{ème}, 30 ailleurs). Ce qui fait que les établissements n'ont plus de marge pour accueillir les demandes de dernière minute, obligeant les familles se tourner vers des établissements plus éloignés, voir parfois vers le privé

2) Carte scolaire et demande de dérogation :

Pour les dérogations la carte scolaire, les critères retenus par l'IA sur directive ministérielle sont : élèves handicapés, élèves boursiers, critère médical, option, fratrie, domicile proche, autres

Les annonces ministérielles de juin d'assouplissement de la carte scolaire ont provoquées 20 nouvelles demandes (en tout, il y a eu 491 demandes) en collège, aucune nouvelle demande en lycée (selon l'IA, le système d'options suffit aux familles pour avoir l'établissement de leur choix)

Suite la volonté du ministre, travail sur l'ouverture d'une UPI 16/18ans Lanroze Vauban, Brest)

2) Assistants d'éducation.

Pour cette rentrée, un poste d'AE temps complet remplacera un poste de MI/SE en fin de délégation alors que l'année dernière, un MI/SE temps complet qui faisait 28h était remplacé par un ASEN 28/35 me. Le travail du collectif ASEN n'aura pas été vain. Une instance de représentativité est en cours de constitution au niveau académique.

3) Accompagnement éducatif dans les 6 collèges Education prioritaire ("les orphelins de 16/18h")

Aide aux devoirs, activités culturelles, artistiques et sportives.

Proposition des enseignants volontaires ("travailler plus...") mais pas de ligne budgétaires pour l'instant ("on trouvera" dit le secrétaire général !)

Le dispositif doit être opérationnel pour novembre.

4) Enseignement de l'anglais en SEGPA

Même si les services de l'IA trouvent que tout se passe très bien sur le terrain, cela crée de nombreuses situations de crispation dans les établissements : enseignants d'anglais pas formés au public SEGPA (réponse de l'IA : "il y aura 2j de formation au PAF"), ou enseignants spécialisés en poste pas habilités anglais ("ils vont l'être")

5) Stagiaires PLC2 (prof de lycée collège 2^e année)

En catimini, et sous couvert de la réforme des IUFM, ils ont été annualisés pendant l'été. En plus des 2 jours par semaine de cours à l'IUFM, ils sont passés pour leur stage en responsabilité (comme un stage filé de 6h hebdo devant leur classe 9h (certains chefs d'établissements leur en ont même collé 10 avant d'être recadrés par l'IA !)

Mais en plus de ce stage en responsabilité les stagiaires ont un stage d'observation à faire dans un autre niveau (collège ou lycée).

Ce stage d'observation va faire qu'ils dépassent leur quota d'heures annuelles. Ils seront donc absents de leur classe en responsabilité pendant leur stage d'observation ! L'IA prend qu'ils seront remplacés. Quand on sait qu'il n'y a quasiment plus de TZR pour assurer les remplacements, et que les stages d'observation ont lieu en plein hiver (pics d'absence), c'est une histoire de fous !

Le ministre avait prévu le problème pendant l'été et avait demandé aux recteurs d'académie de ramener l'horaire hebdo à 8h. Le recteur de Rennes s'est entêté et voilà dans quelle situation ubuesque il met les stagiaires.

Les organisations syndicales évoquent aussi les conditions de travail des TZR qui se dégradent d'année en année : le fait qu'il y ait de moins en moins de marge dans les DGH fait que les chefs d'établissements n'ont plus de souplesse pour essayer de concilier les EDT des enseignants et d'arriver leur donner des volumes horaires dignes de ce nom (de plus en plus de TZR se retrouvent avec des services assurés sur 2, 3 voire 4 établissements).

6) Non renouvellements de CAE; embauches d'AE AVSI : déhabiller Paul pour habiller Jacques.

Face à l'augmentation du nombre de mesure pour l'encadrement des enfants souffrant de handicap, il a fallu recruter de nombreux assistants d'éducation AVSI. Il n'y a donc pas de reconduction des contrats des CAE.

L'IA se dit conscient de la difficulté dans laquelle cela met les établissements : ouverture des CDI, mais surtout maintenance du parc informatique.

(NDLR : c'est à de vouloir embaucher des précaires payés des clopnettes sur les emplois indispensables au bon fonctionnement de l'Education nationale)

Quand aux AE AVSI embauchés, ils "bénéficieront" enfin d'une première formation de 60h, il faut temps (c'est aussi prévu pour les EVS accompagnant les élèves handicapés)

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas nous contacter.
Olivier Cuzon.